



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : [rousse.yves@neuf.fr](mailto:rousse.yves@neuf.fr)

### CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

Tir aux Armes Réglementaires 2018

-----

Les épreuves du Championnat Départemental de Tir des disciplines TAR seront tirées les vendredi 20 et samedi 21 Avril

2018 stands :

- Tir national de Versailles pour les disciplines à 50m et 200m
- **Pro Patria de Montesson pour les disciplines 25m**

#### Inscriptions:

Le formulaire d'inscription est disponible sur le lien internet <http://inscription-tar.cdty.fr>. (suivre les instructions en ligne)

Les inscriptions en ligne seront possibles du **23 mars** au **17 avril 2018**

Pour s'inscrire dans la discipline **821** (Vitesse carabine 22LR semi-automatique), merci d'envoyer un email à [gestion-compet@cdty.fr](mailto:gestion-compet@cdty.fr) en précisant nom, prénom, n° licence FFTir et numéro de club.

L'épreuve **pistolet & revolver** dispose de 2 classements : **armes authentiques 832** et **armes récentes 830**. Le tireur devra choisir 1 de ces 2 classements (830 ou 832), et donc s'inscrire à une seule des 2 disciplines.

En cas de problème d'inscription, vous pouvez joindre le comité départemental d'organisation du championnat par email à l'adresse [gestion-compet@cdty.fr](mailto:gestion-compet@cdty.fr).

Les engagements sont nominatifs et les tireurs doivent choisir leur série pour chaque discipline tirée.

Les tireurs non inscrits dans les délais ne seront admis au pas de tir que selon les places disponibles.



**Yvelines**  
Conseil général



**Direction**  
**Départementale**



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : [rousse.yves@neuf.fr](mailto:rousse.yves@neuf.fr)

### Règlement des engagements

Le paiement des engagements s'effectuera de la façon suivante :

- pour le département 78 le C.D.T.Y. enverra, comme pour les autres championnats, une facture à chaque club,
- pour le département 92, le C.D.T.Y. enverra une facture globale des clubs du département au CDT92,
- pour les autres départements (93 et 95) le paiement des engagements est à envoyer (par le tireur, le club ou le comité départemental suivant vos règlements internes) directement au **Comité Départemental de Tir des Yvelines** (C.D.T.Y. adresse ci-dessus), indiquer nom, prénom, licence FFTir et disciplines pour chaque tireur."

**PRIX : 16€ par engagement**

### Informations complémentaires :

Le championnat est ouvert à tous les tireurs titulaires d'une licence F.F.Tir **signée par le médecin**.

Les règles TAR seront appliquées. (voir le règlement de la gestion sportive).

Les tireurs sont priés de se présenter au minimum **30 minutes avant le début** de leur série pour le contrôle des armes.

Les séries pourront être modifiées en fonction du nombre de participants.

La participation au championnat départemental est qualificative pour participer au **Championnat Régional TAR IDF**  
**Attention cette année, pour les disciplines 830, 832, 831 il y aura des quotas de qualification.**

Les équipes de 3 tireurs devront être déclarées avant le début des matchs au moyen de la "Fiche d'inscription équipe" à envoyer à [gestion-compet@cdty.fr](mailto:gestion-compet@cdty.fr) ou au plus tard présenter cette fiche sur place.



**Yvelines**  
Conseil général



**Direction**  
**Départementale**



## COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR DES YVELINES

12, rue Baragué - Bâtiment 2

78390 BOIS D'ARCY

Internet : <http://cdty.fr> - E-mail : [rousse.yves@neuf.fr](mailto:rousse.yves@neuf.fr)

### Plan de Tir Championnat Départemental TAR 2018

Vendredi 20 avril 2018

200m (TNV)	50m(TNV)	25m(PPM)	50 cibles basculantes(TNV)
810 et 812 9h Série1		830-2 9h Serie41	821 Envoyer un email à <a href="mailto:gestion-compet@cdty.fr">gestion-compet@cdty.fr</a>
815 et 816 10h Serie2		831 10h Serie42	
810 et 812 11h Serie3		830-2 11h Serie43	
810 et 812 14h Serie4	820 14h Serie23	831 14h Serie44	
815 et 816 15h Serie5	820 15h Serie24	830-2 15h Serie45	
810 et 812 16h Serie6	820 16h Serie25	831 16h Serie46	
		830-2 17h Serie47	
		831 18h Serie48	

Samedi 21 avril 2018

200m(TNV)	50m(TNV)	25m(PPM)	50 cibles basculantes(TNV)
810 et 812 9h Série7	820 9h Série26	831-2 10h Série50	821 Envoyer un email à <a href="mailto:gestion-compet@cdty.fr">gestion-compet@cdty.fr</a>
810 et 812 10h Série8	820 10h Série27	830 11h Série51	
815 et 816 11h Série9	820 11h Série28	831 14h Série52	
810 et 812 14h Série10		830 15h Série53	
810 et 812 15h Série11		831 16h Série54	
815 et 816 16h Série12		830 17h Série55	
		831 18h Série56	

200m	50m	50 cibles basculantes	25m
<b>810</b> Fusil à répétition manuelle			<b>830</b> Pistolet revolver / armes récentes
<b>812</b> Fusil Armes modifiées	<b>820</b> Carabine 22LR	<b>821</b> Vitesse carabine 22LR semi-automatique	<b>832</b> Pistolet revolver – armes authentiques
<b>815</b> Fusil semi-automatique gros calibre			<b>831</b> Vitesse militaire
<b>816</b> Fusil semi-automatique petit calibre			



**Yvelines**  
Conseil général



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Direction  
Départementale